



**Syndicat National F.O.
des Personnels de Recherche
et Etablissements d'Enseignement
Supérieur**

Retrait du projet de décret modifiant le décret statutaire de 1984 des enseignants-chercheurs

Retrait de la réforme de la formation des enseignants

Le SNPREES-FO considère que la participation des délégations mandatées de 46 Universités, pour la plupart avec les représentants des organisations syndicales d'établissement, à la réunion nationale du 22 janvier, avec des syndicats nationaux (FERC Sup-CGT, SNPREES-FO, SNESUP, UNSA, SUD) et les associations d'universitaires démontre que les projets de la Ministre sont unanimement rejetés.

Le SNPREES-FO, dans son intervention, a rappelé que la loi LRU s'attaque aux fondements même de l'Université laïque et républicaine, aux statuts de fonctionnaires d'Etat de toutes les catégories de personnels, à l'indépendance des universitaires et des chercheurs. La loi LRU et ses décrets d'application déjà promulgués doivent être abrogés, tous les projets du ministre doivent être retirés.

Cette assemblée nationale de délégués des Universités réunie avec la plupart des syndicats nationaux :

"condamne la mise en place d'une politique d'affaiblissement structurel de l'enseignement et de la recherche, la précarisation des personnels de toutes catégories, notamment au travers de l'individualisation des carrières, de la mise en place du nouveau contrat doctoral et des suppression d'emplois, exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, et soutient les mobilisations en cours.

Elle déclare que si le ministère ne retire pas, sans préalable :

- 1) le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs*
- 2) la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré*

L'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée : le 2 février 2009 l'université s'arrête." (unanimité moins 3 contre)

Les délégués ont également voté l'appel à faire grève et à manifester le 29 janvier, avec les salariés du public et du privé à l'unanimité

Le SNPREES-FO s'adresse aux syndicats nationaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour qu'ils reprennent les revendications claires et nettes de retrait du projet de décret et du projet de réforme.

**Le SNPREES-FO appelle les personnels à la grève du 29 janvier.
Il les appelle à se réunir en Assemblées Générales avec les
organisations syndicales pour préparer la grève pour le retrait des
projets de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche.**